

Journals

No. 41

Wednesday, December 8, 2004

2:00 p.m.

Journaux

N^o 41

Le mercredi 8 décembre 2004

14 heures

PRAYERS

PRIÈRE

NATIONAL ANTHEM

HYMNE NATIONAL

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

INTRODUCTION OF GOVERNMENT BILLS

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Goodale (Minister of Finance), seconded by Ms. McLellan (Minister of Public Safety and Emergency Preparedness), Bill C-33, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 23, 2004, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Goodale (ministre des Finances), appuyé par M^{me} McLellan (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile), le projet de loi C-33, Loi n^o 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 23 mars 2004, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

*Recommendation
(Pursuant to Standing Order 79(2))*

*Recommandation
(Conformément à l'article 79(2) du Règlement)*

Her Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled "A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 23, 2004".

Son Excellence la gouverneure générale recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée « Loi n^o 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 23 mars 2004 ».

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

— by Mr. Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry), two concerning the Employment Insurance program (Nos. 381-0120 and 381-0121) and one concerning the agricultural industry (No. 381-0122);

— by Mr. Hill (Prince George—Peace River), one concerning the Canadian Armed Forces (No. 381-0123), one concerning the income tax system (No. 381-0124) and one concerning the Canadian Charter of Rights and Freedoms (No. 381-0125);

— by Mr. Cummins (Delta—Richmond East), one concerning the fishing industry (No. 381-0126);

— by Mr. MacAulay (Cardigan), one concerning the sexual exploitation of minors (No. 381-0127);

— by Mr. MacKay (Central Nova), one concerning the Criminal Code of Canada (No. 381-0128);

— by Mr. Simard (Saint Boniface), one concerning marriage (No. 381-0129).

QUESTIONS ON ORDER PAPER

Pursuant to Standing Order 39(7), Mr. LeBlanc (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) presented the returns to the following questions made into Orders for Return:

Q-5 — Mr. Cummins (Delta—Richmond East) — With regard to the environmental and economic issues posed by the development of salmon farm aquaculture sites in bays and inlets along the coast of British Columbia: (a) have guidelines been developed for the siting of open net salmon farm pens that would prohibit placement of salmon net pens in salmon nursery and juvenile rearing areas or migration routes in coastal inlets, bays and fjords and, if so, which of the farm sites presently in operation are in violation of these guidelines and which conform to the guidelines; (b) have authorizations or approvals been given for the establishment of salmon farm net pen aquaculture operations in the coastal waters of British Columbia and, if so, what are the locations, who is the operator of each approved site and what is the nature or type of authorization or approval given; (c) have species other than salmon been approved for these sites, if so what sites and species are involved and are these species now present in any of these approved sites; if so, which ones; (d) have provincial authorities licenced salmon farm net pen aquaculture operations in Canadian coastal waters without Canadian Environmental Assessment Act assessments and, if so, what is the specific location of each licence; (e) how many salmon farm sites are in operation without authorization and are awaiting approval under the Canadian Environmental Assessment Act, name or identify the sites and operator of each site; (f) what recommendations has the Commissioner for Aquaculture Development or the Office of Sustainable Aquaculture made to expedite Canadian Environmental Assessment Act environmental assessments and have individual site assessments been reduced or eliminated; (g) which of the sites licenced by a provincial authority and presently in operation are within five nautical miles of nursery or juvenile rearing areas or migration routes of wild salmon; (h) what studies or research have been undertaken or funded with regard to diseases and parasites associated with salmon net pen aquaculture, their possible transfer to wild stocks, and what

— par M. Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry), deux au sujet du régime d'assurance-emploi (n^{os} 381-0120 et 381-0121) et une au sujet de l'industrie agricole (n^o 381-0122);

— par M. Hill (Prince George—Peace River), une au sujet des Forces armées canadiennes (n^o 381-0123), une au sujet de l'impôt sur le revenu (n^o 381-0124) et une au sujet de la Charte canadienne des droits et libertés (n^o 381-0125);

— par M. Cummins (Delta—Richmond-Est), une au sujet de l'industrie de la pêche (n^o 381-0126);

— par M. MacAulay (Cardigan), une au sujet de l'exploitation sexuelle de mineurs (n^o 381-0127);

— par M. MacKay (Nova-Centre), une au sujet du Code criminel du Canada (n^o 381-0128);

— par M. Simard (Saint-Boniface), une au sujet du mariage (n^o 381-0129).

QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON

Conformément à l'article 39(7) du Règlement, M. LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes) présente les réponses aux questions suivantes, transformées en ordres de dépôt de documents :

Q-5 — M. Cummins (Delta—Richmond-Est) — Au sujet des problèmes environnementaux et économiques attribuables à l'exploitation de piscifactures de saumon dans les baies et les anses de la côte de la Colombie-Britannique : a) a-t-on élaboré des lignes directrices régissant l'emplacement des parcs en filet et empêchant de placer des bassins d'élevage du saumon dans les nurseries, aires de croissance ou routes migratoires des anses, baies et fjords de la côte et, dans l'affirmative, parmi les piscifactures de saumon actuellement en exploitation, quelles sont celles qui y contreviennent et celles qui y sont conformes; b) des autorisations ou agréments permettant d'établir des piscifactures de saumon employant des parcs en filet dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique ont-ils été délivrés et, dans l'affirmative, à quels endroits les piscifactures autorisées ou agréées ont-elles été établies, qui est l'exploitant de chacune et quelle est la nature ou le type d'autorisation ou d'agrément délivré; c) a-t-on approuvé l'élevage d'espèces autres que le saumon à ces endroits et, si c'est le cas, de quelles espèces s'agit-il, en quels endroits leur élevage a-t-il été approuvé, retrouve-t-on l'une ou l'autre de ces espèces dans les piscifactures agréées et, dans l'affirmative, de quelles piscifactures et espèces s'agit-il; d) les autorités provinciales ont-elles délivré des permis d'exploitation dans les eaux côtières canadiennes à des piscifactures de saumon de saumon employant des parcs en filet sans que les évaluations exigées par la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale ne soient faites et, si c'est le cas, à quel endroit se trouve exactement chacune des piscifactures détentrices de permis; e) combien de piscifactures de saumon non agréées en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale ou en attente d'agrément y a-t-il actuellement en exploitation et quels sont leurs noms et ceux de leurs exploitants; f) quelles recommandations le Commissaire au développement de l'aquaculture ou le Bureau de l'aquaculture durable ont-ils faites pour accélérer les évaluations environnementales exigées par la Loi canadienne sur

were the findings; *(i)* what such diseases or parasites have been found at salmon net pen sites in each of the years 2000, 2001, 2002, and 2003, and what was the location of each farm site having these diseases or parasites; *(j)* has either the Pacific Fisheries Resources Conservation Council or Department of Fisheries and Oceans scientists ever advised the government of problems with sea lice and disease emanating from salmon sites that threaten wild salmon runs; if so, when, which farms and what wild stocks were involved; *(k)* has there been baseline research conducted of sea lice infestation on fish stocks on British Columbia's central or north coast; *(l)* what is the level and composition of waste from net pen salmon aquaculture operations by farm site presently in operation; *(m)* what is the authorized density of fish at each site, and which of these sites exceed the authorized limits; *(n)* has the Department of Fisheries and Oceans established a carrying capacity for bays and inlets that may have a number of farm sites; if so, what is the carrying capacity by bay or inlet where such carrying capacity has been established and where such limits have been met or exceeded; *(o)* have PCBs been found in farmed salmon, how many times and at what level; *(p)* how many persons presently involved in salmon farm environmental assessments or reviews have been formerly employed by the British Columbia department responsible for aquaculture development and expansion; and *(q)* how many persons presently involved in salmon farm environmental assessments or reviews have been formerly employed by fish farm companies, who are they and which companies were they employed by? — Sessional Paper No. 8555-381-5.

l'évaluation environnementale, et a-t-on réduit ou mis fin à l'évaluation individuelle des établissements; *g)* parmi les piscifactures auxquelles une autorité provinciale a délivré un permis et qui sont actuellement en exploitation, combien se trouvent à moins de cinq milles nautiques des nurseries, aires de croissance ou routes migratoires du saumon sauvage; *h)* quelles études ou recherches a-t-on entreprises ou financées sur les maladies et les parasites du saumon élevé en pisciculture employant des parcs en filet et sur le risque qu'ils soient transmis au saumon sauvage, et quelles en ont été les conclusions; *i)* quels sont les maladies ou parasites décelés dans des piscifactures de saumon employant des parcs en filet au cours de chacune des années 2000, 2001, 2002 et 2003, et quel était l'emplacement de chacun des établissements concernés; *j)* le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques du Pacifique ou des scientifiques du ministère des Pêches et Océans ont-ils déjà prévenu le gouvernement de problèmes causés par le pou du poisson ou de maladies provenant de piscifactures et menaçant les stocks de saumon sauvage en migration anadrome et, dans l'affirmative, quand l'ont-ils fait et de quels établissements piscicoles et stocks sauvages s'agissait-il; *k)* a-t-on fait des études de base pour déceler les infestations de poux du poisson dans les stocks de poisson des côtes centrale ou nord de la Colombie-Britannique; *l)* quelles sont l'importance et la composition des déchets provenant de chacune des piscifactures de saumon employant des parcs en filet actuellement en exploitation; *m)* quelle est la densité de population autorisée à l'égard du poisson dans chaque pisciculture de saumon et quelles sont celles qui excèdent la limite permise; *n)* le ministère des Pêches et Océans a-t-il établi une capacité de charge pour les baies et les anses assez grandes pour accueillir un certain nombre de piscifactures et, dans l'affirmative, quelle est la capacité de charge de chaque baie et anse dont la capacité a été établie et où la limite a été atteinte ou excédée; *o)* a-t-on décelé des BPC dans le saumon d'élevage, combien de fois cela est-il arrivé et quelles étaient les concentrations mesurées; *p)* parmi les personnes faisant actuellement des examens des facteurs environnementaux ou des évaluations environnementales dans des piscifactures de saumon, combien ont déjà été à l'emploi du ministère de la Colombie-Britannique chargé du développement et de l'expansion de l'aquaculture; *q)* parmi les personnes qui effectuent actuellement des évaluations ou des examens environnementaux dans des piscifactures de saumon, combien ont déjà été à l'emploi d'entreprises piscicoles, quelles sont-elles et pour quelles entreprises travaillaient-elles avant? — Document parlementaire n° 8555-381-5.

Q-7 — Mr. Cummins (Delta—Richmond East) — With regard to the environmental and economic issues posed by the development of halibut or sablefish aquaculture: *(a)* has a comprehensive environmental impact analysis of halibut and sablefish aquaculture been completed under the Canadian Environmental Assessment Act, Fisheries Act, the Navigable Water Protection Act or some other authority and what were the findings; *(b)* has a comprehensive economic impact and cost/benefit analysis of halibut and sablefish aquaculture been undertaken to determine the total impacts and net economic benefits to British Columbia and Canada been completed and what were the findings; *(c)* have the locations of nursery and juvenile rearing areas of various species of halibut and sablefish in coastal inlets, bays and fiords of British Columbia been

Q-7 — M. Cummins (Delta—Richmond-Est) — Pour ce qui est des problèmes écologiques et économiques du développement de l'aquaculture du flétan et à la morue charbonnière : *a)* a-t-on fait une étude d'impact environnemental détaillée sur l'aquaculture de ces deux espèces dans le cadre de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, de la Loi sur les pêches, de la Loi sur la protection des eaux navigables ou de toute autre loi, et quels en sont les résultats; *b)* a-t-on fait une étude d'impact économique complète ou une analyse coûts-bénéfices de l'aquaculture du flétan ou de la morue charbonnière pour établir l'impact global et les avantages économiques nets pour la Colombie-Britannique et le Canada, et quels en sont les résultats; *c)* a-t-on déterminé d'une quelconque façon où se développent les alevins et les jeunes du

established and if so where are they; *(d)* have guidelines been developed for the siting of halibut and sablefish aquaculture that would prohibit placement of halibut and sablefish net pens in nursery and juvenile rearing areas in coastal inlets, bays and fjords; *(e)* have authorizations or approvals been given for the establishment of halibut and sablefish net pen aquaculture operations in the coastal waters of British Columbia and if so what are the locations; *(f)* is a sablefish hatchery operation or operations, that would have as its objective the providing of stock for sablefish aquaculture operations, under construction and if so what is its location or locations and what measures have been undertaken to ensure that its production will not be placed in net pen aquaculture operations in Canadian waters until assessments under the Canadian Environmental Assessment Act have been completed and authorizations given under either the Fisheries Act or the Navigable Waters Protection Act; *(g)* has Fisheries and Oceans Canada undertaken or funded research into the development of halibut and sablefish aquaculture and if so what were the results and what species of sablefish were studied; *(h)* have provincial authorities licenced halibut and sablefish aquaculture operations in Canadian coastal waters without Canadian Environmental Assessment Act assessments and if so what is the specific location of each licence; *(i)* which of the sites licenced by a provincial authority are within five nautical miles of nursery or juvenile rearing areas of wild halibut or sablefish; *(j)* what studies or research have been undertaken or funded to ensure that these provincially licenced sites are not within five nautical miles of a halibut or sablefish nursery or juvenile rearing area; *(k)* what studies or research have been undertaken or funded with regard to diseases and parasites associated with halibut or sablefish aquaculture, their possible transfer to wild stocks, and what were the findings; *(l)* what studies or research has been undertaken or funded with regard to the level of escapes from net pens, whether escaped halibut and sablefish tended to migrate north toward Alaska or south toward California in the manner that wild stocks do and what were the findings; *(m)* what is the level and composition of waste from Fisheries and Oceans Canada experimental halibut and sablefish aquaculture operations or experimental operations funded or authorized by Fisheries and Oceans Canada; *(n)* what is the cost shared funding arrangement for the research and development work undertaken by Fisheries and Oceans Canada; *(o)* what is the cost to Fisheries and Oceans Canada with regard to all research and development activity involving halibut and sablefish aquaculture, including staff time, salaries and contributions; *(p)* what is the nature of the consultations with halibut and sablefish fishermen with regard to the development of halibut and sablefish aquaculture; *(q)* what measures have been established to compensate fishermen should halibut and sablefish aquaculture lead to a collapse of wildfish stocks or a reduction in fish caught; *(r)* what measures have been established to compensate fishermen should the production and marketing of farmed halibut and sablefish aquaculture lead to a decline in market prices for halibut and sablefish and a resulting loss of the income by fishermen; and *(s)* what measures have been established to restrict or prohibit the export of live halibut or sablefish broodstock? — Sessional Paper No. 8555-381-7.

flétan et de la morue charbonnière dans les détroits, baies et fjords de la Colombie-Britannique et si oui, où se trouvent-ils; *(d)* y a-t-il des directives pour les sites d'élevage du flétan ou de la morue charbonnière interdisant de placer des enclos à filets dans les zones de développement des alevins et des jeunes des passages, baies et fjords; *(e)* a-t-on autorisé ou approuvé des élevages du flétan ou de la morue charbonnière en enclos à filets dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique et si oui, où; *(f)* une ou plusieurs écloséries de morue charbonnière, destinées à alimenter l'aquaculture, sont-elles en construction et si oui, où sont-elles et quelles mesures sont prises pour empêcher que les poissons ne soient mis en élevage en enclos à filets avant la fin d'une évaluation selon la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et avant l'autorisation selon la Loi sur les pêches ou la Loi sur la protection des eaux navigables; *(g)* Pêches et Océans Canada a-t-il entrepris ou subventionné une recherche sur l'aquaculture du flétan ou de la morue charbonnière et si oui, quels en sont les résultats et quelles espèces ont été étudiées; *(h)* la province a-t-elle émis des permis pour des élevages de flétan ou de morue charbonnière dans les eaux côtières du Canada sans évaluation selon la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et si oui, où se trouvent-ils précisément; *(i)* quels élevages autorisés par la province se trouvent à moins de 5 milles marins de zones de développement des alevins et des jeunes flétans et morues charbonnières sauvages; *(j)* quelles études ou recherches ont été entreprises ou subventionnées pour garantir que ces élevages ne se trouvent pas à moins de 5 milles marins de zones de développement des alevins et des jeunes flétans et morues charbonnières sauvages; *(k)* quelles études ou recherches ont été entreprises ou subventionnées sur les maladies ou parasites présents dans l'aquaculture du flétan ou de la morue charbonnière et leur transfert possible aux poissons sauvages, et quels en sont les résultats; *(l)* quelles études ou recherches ont été entreprises ou subventionnées sur les taux de poissons échappés des enclos à filets, sur la tendance des flétans ou morues charbonnières en fuite de migrer vers l'Alaska ou vers la Californie comme les stocks sauvages, et quels en sont les résultats; *(m)* quelle est l'abondance et la composition des déchets des aquacultures de flétan et de morue charbonnière expérimentales financées, autorisées ou appartenant à Pêches et Océans Canada; *(n)* quelles sont les ententes à coûts partagés pour la recherche et le développement entreprise par Pêches et Océans Canada; *(o)* quel est le coût pour Pêches et Océans Canada de toute la recherche et le développement visant l'aquaculture du flétan et de la morue charbonnière, y compris le temps et le salaire du personnel et les contributions; *(p)* quelle est la nature des consultations avec les pêcheurs de flétan et de morue charbonnière au sujet du développement de l'aquaculture de ces deux espèces; *(q)* quelles mesures ont été établies pour indemniser les pêcheurs si l'aquaculture du flétan et de la morue charbonnière entraîne l'effondrement des stocks sauvages ou une chute des prises; *(r)* quelles mesures ont été établies pour indemniser les pêcheurs si la production et la vente du flétan et de la morue charbonnière d'élevage entraînent la baisse des prix de ces poissons et une perte de revenu pour les pêcheurs; *(s)* quelles mesures ont été établies pour restreindre ou interdire l'exportation de stock reproducteur vivant de flétan ou de morue charbonnière? — Document parlementaire n° 8555-381-7.

Q-23 — Mr. Grewal (Newton—North Delta) — With regard to temporary resident visas, for each year from 1997 through 2003: (a) what is the global approval rate for applicants to Canada; and (b) what are the ten countries from which Canada has received the largest number of applications and, for each country, identify by year: (i) the total number of applications received; (ii) the total number of applications that were rejected; and (iii) the non-return rate for people granted temporary residence visas? — Sessional Paper No. 8555-381-23.

GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Procedure and House Affairs of Bill C-30, An Act to amend the Parliament of Canada Act and the Salaries Act and to make consequential amendments to other Acts.

Mr. Valeri (Leader of the Government in the House of Commons), seconded by Mr. Dion (Minister of the Environment), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Procedure and House Affairs.

Debate arose thereon.

MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That, in relation to its studies on the new citizenship legislation, recognition of foreign credentials and family reunification, seven members of the Standing Committee on Citizenship and Immigration be authorized to travel to Quebec and Montreal, in February and March 2005, and that the necessary staff do accompany the Committee.

By unanimous consent, it was ordered, — That, in relation to its studies on the new citizenship legislation, recognition of foreign credentials and family reunification, seven members of the Standing Committee on Citizenship and Immigration be authorized to travel to Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Victoria, Vancouver, Toronto and Kitchener-Waterloo in February and March 2005, and that the necessary staff do accompany the Committee.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Valeri (Leader of the Government in the House of Commons), seconded by Mr. Dion (Minister of the Environment), — That Bill C-30, An Act to amend the Parliament of Canada Act and the Salaries Act and to make consequential amendments to other Acts, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Procedure and House Affairs.

The debate continued.

The question was put on the motion and, pursuant to Standing Order 45, the recorded division was deferred until Thursday, December 9, 2004, at the expiry of the time provided for Government Orders.

Q-23 — M. Grewal (Newton—Delta-Nord) — Concernant les visas de résident temporaire, pour chaque année, de 1997 à 2003 : a) donner le taux global d'approbation des demandes de résidence temporaire au Canada; b) quels sont les dix pays à partir desquels le Canada a reçu le plus grand nombre de demandes et, pour chaque pays, indiquer par année : (i) le nombre total de demandes reçues; (ii) le nombre total de demandes refusées; (iii) le pourcentage de non-retour des gens qui se sont vus accorder un visa de résidence temporaire? — Document parlementaire n° 8555-381-23.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre du projet de loi C-30, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada, la Loi sur les traitements et d'autres lois en conséquence.

M. Valeri (leader du gouvernement à la Chambre des communes), appuyé par M. Dion (ministre de l'Environnement), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

Il s'élève un débat.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que, relativement à ses études concernant les nouveaux textes législatifs sur la citoyenneté, la reconnaissance des titres de compétences étrangers et la réunification familiale, sept membres du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration soient autorisés à se rendre à Québec et Montréal en février et mars 2005, et que le personnel nécessaire accompagne le Comité.

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que, relativement à ses études concernant les nouveaux textes législatifs sur la citoyenneté, la reconnaissance des titres de compétences étrangers et la réunification familiale, sept membres du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration soient autorisés à se rendre à Winnipeg, Régina, Calgary, Edmonton, Victoria, Vancouver, Toronto et Kitchener-Waterloo en février et mars 2005, et que le personnel nécessaire accompagne le Comité.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Valeri (leader du gouvernement à la Chambre des communes), appuyé par M. Dion (ministre de l'Environnement), — Que le projet de loi C-30, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada, la Loi sur les traitements et d'autres lois en conséquence, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

Le débat se poursuit.

La motion est mise aux voix et, conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au jeudi 9 décembre 2004, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

MESSAGES FROM THE SENATE

A message was received from the Senate informing this House that the Senate has passed the following Bill to which the concurrence of the House is desired:

Bill S-17, An Act to implement an agreement, conventions and protocols concluded between Canada and Gabon, Ireland, Armenia, Oman and Azerbaijan for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 5:20 p.m., by unanimous consent, the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Human Resources, Skills Development, Social Development and the Status of Persons with Disabilities of Bill C-278, An Act to amend the Employment Insurance Act (improvement of the employment insurance system).

Ms. Brunelle (Trois-Rivières), seconded by Ms. Bonsant (Compton—Stanstead), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Human Resources, Skills Development, Social Development and the Status of Persons with Disabilities.

Debate arose thereon.

Pursuant to Standing Order 93, the Order was dropped to the bottom of the order of precedence on the Order Paper.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), papers deposited with the Clerk of the House were laid upon the Table as follows:

— by Mr. Goodale (Minister of Finance) — Actuarial Report of the Superintendent of Financial Institutions on the Canada Pension Plan dated December 31, 2003, pursuant to the Canada Pension Plan Act, S.C. 1997, c. 40, s. 96. — Sessional Paper No. 8560-381-83-01. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Finance*)

— by Mr. Goodale (Minister of Finance) — Debt Management Report for the fiscal year ended March 31, 2004, pursuant to the Financial Administration Act, S.C. 1999, c. 26, s. 23. — Sessional Paper No. 8560-381-205-01. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Finance*)

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

At 6:20 p.m., pursuant to Standing Order 38(1), the question "That this House do now adjourn" was deemed to have been proposed.

After debate, the question was deemed to have been adopted.

MESSAGES DU SÉNAT

Un message est reçu du Sénat qui informe la Chambre qu'il a adopté le projet de loi suivant, qu'il soumet à son assentiment :

Projet de loi S-17, Loi mettant en œuvre un accord, des conventions et des protocoles conclus entre le Canada et le Gabon, l'Irlande, l'Arménie, Oman et l'Azerbaïdjan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 17 h 20, du consentement unanime, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées du projet de loi C-278, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi (bonification du régime d'assurance-emploi).

M^{me} Brunelle (Trois-Rivières), appuyée par M^{me} Bonsant (Compton—Stanstead), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

Il s'élève un débat.

Conformément à l'article 93 du Règlement, l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au Feuilleton.

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, des documents remis au Greffier de la Chambre sont déposés sur le Bureau de la Chambre comme suit :

— par M. Goodale (ministre des Finances) — Rapport actuariel du surintendant des institutions financières sur le Régime de pensions du Canada en date du 31 décembre 2003, conformément à la Loi sur le Régime de pensions du Canada, L.C. 1997, ch. 40, art. 96. — Document parlementaire n° 8560-381-83-01. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent des finances*)

— par M. Goodale (ministre des Finances) — Rapport sur la gestion de la dette pour l'exercice terminé le 31 mars 2004, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques, L.C. 1999, ch. 26, art. 23. — Document parlementaire n° 8560-381-205-01. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent des finances*)

DÉLIBÉRATIONS SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

À 18 h 20, conformément à l'article 38(1) du Règlement, la motion « Que la Chambre s'ajourne maintenant » est réputée présentée.

Après débat, la motion est réputée agréée.

Accordingly, at 6:40 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

En conséquence, à 18 h 40, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.